

Mastère Spécialisé

Médecine et Santé au Travail





Mastère Spécialisé Médecine et Santé au Travail

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 12 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/medecine/master/master-medecine-sante-travail

Sommaire

01

Présentation

page 4

02

Objectifs

page 8

03

Compétences

page 14

04

Direction de la formation

page 18

05

Structure et contenu

page 24

06

Méthodologie

page 32

07

Diplôme

page 40

01

Présentation

La santé au travail est un domaine fondamental qui permet aux travailleurs de tous les secteurs d'éviter les actions de routine susceptibles d'entraîner des problèmes physiques ou psychologiques à l'avenir. Pour cette raison, la figure du médecin du travail devient essentielle et, par conséquent, la nécessité de créer des formations adaptées à ces emplois augmente, permettant aux professionnels d'élargir leurs connaissances et donc d'améliorer la santé des travailleurs.



A close-up photograph of a silver fountain pen writing on a document. The pen is positioned diagonally from the top left towards the bottom right. The document has some faint blue lines and text. A large, dark blue diagonal shape overlaps the top right corner of the image. The overall color palette is light blue and white.

“

Le maintien des contrôles de santé sur le lieu de travail permet aux employés de corriger certaines habitudes qui pourraient entraîner des dommages physiques à long terme. Préparez-vous avec TECH et aidez à réduire ce risque”

La Médecine et la Santé au Travail peuvent être décrites comme des activités médicales axées sur la détection des facteurs de risque, afin de prévenir des situations pouvant entraîner des blessures ou des maladies dans le milieu professionnel. Ainsi, l'un des objectifs de cette profession est de promouvoir des actions génératrices de bien-être, en évitant que certaines activités ne nuisent à la santé des travailleurs.

Le médecin spécialisé dans ce domaine doit être qualifié pour pratiquer des soins médicaux, en cas de besoin et pour évaluer les dommages et les séquelles qui en découlent, dans le cadre de la profession. Par conséquent, les professionnels de ce domaine doivent être spécialisés afin de connaître, analyser et corriger chacune des circonstances qui peuvent affecter les travailleurs, en tenant compte de sa relation avec le travail.

Ce Mastère Spécialisé tient compte des changements permanents de l'environnement de travail et des individus eux-mêmes, ce qui implique que les professionnels dédiés à la santé au travail doivent actualiser leurs connaissances. Ainsi, l'étudiant aura accès à une information détaillée et actualisée pour développer les activités et les actions appropriées qui peuvent être présentées dans différents environnements : la promotion et la prévention de la santé ; la connaissance, l'évaluation et le contrôle des risques professionnels ; l'organisation et la gestion de la santé au travail ou l'implantation de systèmes de contrôle de qualité.

Les étudiants bénéficient également d'une mise à jour pertinente sur l'ergonomie et son application pratique sur le lieu de travail. Une formation approfondie a été conçue pour l'évaluation spécifique du travailleur dans son environnement de travail : mise à jour en pathologie professionnelle et problèmes de santé associés aux nouvelles technologies, qui seront un support suffisant pour que l'étudiant connaisse les aspects pertinents et actuels pour réaliser des activités de prévention et de soins. Enfin, les connaissances du Droit du Travail et de la Santé seront renforcées, ainsi que celles de la recherche et de l'épidémiologie en santé au travail.

De plus, ce Mastère Spécialisé présente l'avantage d'être développé dans un format 100 % en ligne, de sorte que les étudiants puissent faire leur choix du moment et du lieu d'étude en organisant leur étude de manière autonome, afin de pouvoir combiner leur temps de formation avec le reste de leurs obligations quotidiennes.

Ce **Mastère Spécialisé en Médecine et Santé au Travail** contient le programme le scientifique plus complet et le plus innovant du marché. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Le développement de cas pratiques présentés par des experts en Médecine et Santé au Travail
- Son contenu graphique, schématique et éminemment pratique fournit des informations scientifiques et pratiques sur les disciplines essentielles à la pratique professionnelle
- Les nouveautés sur la sécurité et la santé au travail
- Des exercices pratiques où le processus d'auto-évaluation est utilisé pour améliorer l'apprentissage
- Il met l'accent sur les méthodologies innovantes en matière de Médecine et Santé au Travail
- Des cours théoriques, des questions à l'expert, des forums de discussion sur des sujets controversés et un travail de réflexion individuel
- La possibilité d'accéder aux contenus depuis tout appareil fixe ou portable doté d'une connexion à internet



Nous vous proposons un Mastère Spécialisé complet afin que vous puissiez évoluer dans le domaine de la santé au travail. N'attendez plus pour vous inscrire à TECH"

“

Ce Mastère Spécialisé peut être le meilleur investissement que vous puissiez faire dans le choix d'un programme de remise à niveau pour actualiser vos connaissances en Médecine et Santé au Travail”

Son corps enseignant comprend des professionnels du domaine de la médecine, qui apportent leur expérience professionnelle à cette préparation, ainsi que des spécialistes reconnus par des sociétés de premier plan et des universités prestigieuses.

Son contenu multimédia, développé avec les dernières technologies éducatives, permettra au professionnel un apprentissage situé et contextuel, c'est-à-dire un environnement simulé qui fournira un apprentissage immersif programmé pour s'entraîner dans des situations réelles.

La conception de ce programme est axée sur l'Apprentissage Par les Problèmes, grâce auquel le médecin devra essayer de résoudre les différentes situations de pratique professionnelle qui sont posées tout au long du programme. À cette fin, il s'appuiera sur un système vidéo interactif innovant, créé par des experts reconnus en Médecine et Santé au Travail, et ayant une grande expérience de l'enseignement.

Nous offrons un système vidéo interactif qui vous facilitera l'étude de ce programme.

Le programme 100% en ligne et notre méthodologie pédagogique innovante permettront de combiner vos études avec le reste de vos obligations quotidiennes.



02 Objectifs

L'objectif principal du programme est le développement de l'apprentissage théorique et pratique, afin que le médecin soit en mesure de maîtriser de manière pratique et rigoureuse, les actions de sécurité et de santé au travail.





“

Notre objectif principal est d'aider nos étudiants à atteindre l'excellence académique et professionnelle”

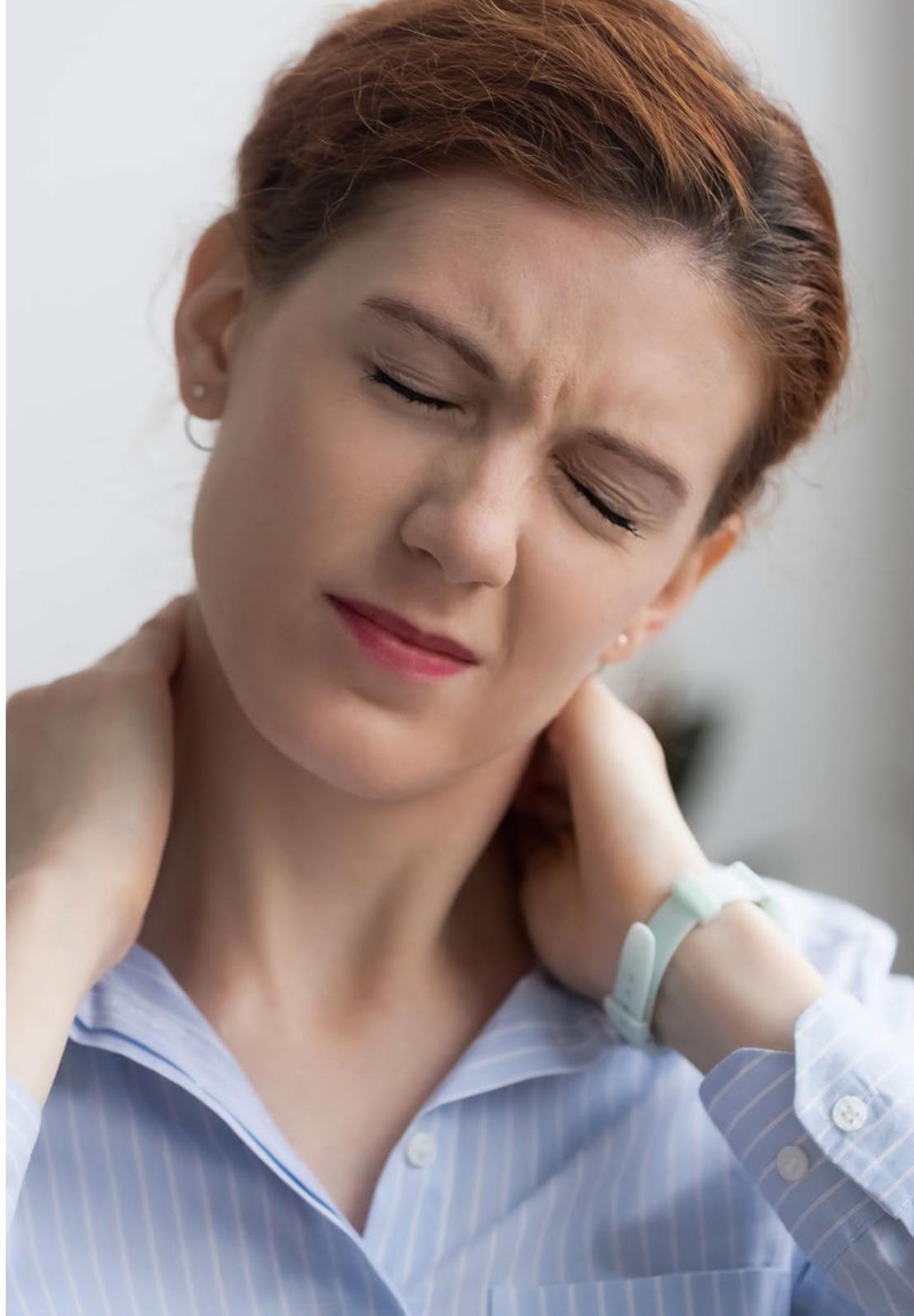


Objectifs généraux

- ♦ Posséder et comprendre des connaissances qui fournissent une base ou une opportunité d'originalité dans le développement et/ou l'application d'idées, souvent dans un contexte de recherche
- ♦ Appliquer les connaissances acquises et les compétences en matière de résolution de problèmes dans des environnements nouveaux, dans des contextes plus larges (ou multidisciplinaires) liés au domaine d'étude
- ♦ Intégrer les connaissances et faire face à la complexité de la formulation de jugements basés sur des informations incomplètes ou limitées, y compris des réflexions sur les responsabilités sociales et éthiques liées à l'application des connaissances et jugements
- ♦ Communiquer les conclusions ainsi que les connaissances et le raisonnement qui les sous-tendent, à des publics de spécialistes et de non-spécialistes, de manière claire et sans ambiguïté
- ♦ Gérer les compétences d'apprentissage qui permettront de poursuivre des études de manière largement autodirigée ou autonome



Préparez-vous à la réussite grâce à ce Mastère Spécialisé qui vous permettra de développer vos compétences dans le domaine de la sécurité et la santé au travail"





Objectifs spécifiques

Module 1. Introduction à la Santé au Travail et Médecine du Travail

- ♦ Connaître en profondeur les antécédents historiques et scientifiques relatifs à la Santé au Travail et à la Médecine du Travail
- ♦ Connaître en profondeur les bases scientifiques des déterminants de la santé dans la population active
- ♦ Connaître en profondeur les fondements scientifiques qui régissent la relation de cause à effet en matière de santé au travail
- ♦ Se spécialiser, d'un point de vue général, dans les éventuelles situations à risque auxquelles est confrontée la population active
- ♦ Connaître en profondeur les aspects démographiques du lieu de travail
- ♦ Se spécialiser sur les organismes internationaux ayant un rapport avec la santé au travail

Module 2.

- ♦ Connaître et interpréter de manière adéquate les aspects juridiques liés aux différentes situations qui peuvent se présenter sur le lieu de travail, comme les accidents du travail et les maladies professionnelles
- ♦ Connaître et interpréter les aspects les plus pertinents du Droit du Travail liés à la pratique de la santé et de la médecine du travail
- ♦ Comprendre et interpréter les aspects les plus pertinents du Droit de la Santé qui sont liés à la pratique de la santé et de la médecine du travail
- ♦ Se spécialiser dans les aspects juridiques et techniques liés à l'incapacité de travail
- ♦ Se spécialiser dans les aspects juridiques et techniques liés à l'intervention des mutuelles d'assurance dans le domaine de la santé au travail
- ♦ Étudier en profondeur les aspects liés à l'acte médical lui-même dans le contexte de la santé au travail et de la médecine du travail

Module 3. La promotion de la santé et l'éthique sur le lieu de travail

- ♦ Être capable de mener des activités de promotion de la santé visant à contrôler et à améliorer la santé des travailleurs
- ♦ Former l'étudiant à encourager la participation active des travailleurs aux programmes de santé
- ♦ Savoir comment développer des programmes de santé efficaces sur les comportements, les habitudes et les modes de vie des travailleurs
- ♦ Se préparer à développer des activités de promotion des campagnes de vaccination sur le lieu de travail et dans la sphère publique
- ♦ Être capable de développer des activités qui favorisent un environnement sain tant au niveau de l'entreprise que de la santé publique
- ♦ Permettre à l'étudiant de connaître et d'exercer les bonnes pratiques médicales issues des codes déontologiques
- ♦ Être capable de bien accomplir les actes médicaux quotidiens et l'utilisation correcte des informations cliniques, en tenant compte de la confidentialité des données

Module 4. Qualité de la médecine du travail

- ♦ Permettre à l'étudiant, d'un point de vue pratique, de mesurer la qualité et de mettre en œuvre des programmes d'amélioration de la qualité des services impliqués dans la Santé au Travail
- ♦ Étudier en profondeur les processus et procédures liés à la certification de la qualité des services impliqués dans la Santé au Travail
- ♦ Se spécialiser dans la méthodologie établie dans les audits de prévention
- ♦ Savoir contrôler, de manière adéquate et correcte, les informations relatives à la santé des travailleurs

Module 5. Évaluation spécifique du travailleur dans son environnement de travail

- ♦ Réaliser une identification et une évaluation adéquates et correctes des risques découlant des différents types d'activités professionnelles
- ♦ Décider des mesures préventives nécessaires en fonction des risques détectés
- ♦ Savoir réaliser des protocoles médicaux en fonction des risques spécifiques du travailleur dans son environnement de travail
- ♦ Permettre à l'étudiant d'interpréter et d'appliquer les différents protocoles médicaux spécifiques et actuels
- ♦ Pouvoir mesurer l'efficacité des mesures de prévention
- ♦ Préparer et habiliter l'étudiant à l'investigation préventive des dommages sanitaires
- ♦ Effectuer une évaluation correcte des dommages corporels sur le lieu de travail
- ♦ Appliquer les barèmes existants de manière correcte et appropriée
- ♦ Préparer et permettre à l'étudiant de procéder à une évaluation correcte du handicap
- ♦ Savoir réaliser une fiche de poste en fonction du type d'activité
- ♦ Identifier les travailleurs particulièrement sensibles et agir en conséquence en fonction du type d'activité professionnelle qu'ils exercent
- ♦ Maintenir à jour l'étudiant dans la gestion et la prévention des risques biologiques et avoir à portée de main les données les plus récentes sur la prévention en milieu professionnel face au COVID-19
- ♦ Savoir rédiger un rapport médico-professionnel

Module 6. Les risques liés à l'activité professionnelle: réglementation, facteurs impliqués, détection et contrôle

- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques d'incendie et d'explosion
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques d'accidents électriques
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques dérivés de l'utilisation de machines et outils
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques associés à l'exposition aux bruits et aux vibrations
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques dérivés de l'environnement thermique
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques associés à l'exposition aux radiations
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques chimiques
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques biologiques
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler de manière pratique les risques psychosociaux
- ♦ Réaliser, de manière pratique, la gestion correcte des déchets industriels
- ♦ Détecter, d'évaluer et de contrôler de manière pratique les risques émergents

Module 7. Ergonomie et psychologie

- ♦ Appliquer les bases scientifiques de la physiologie et de la charge physique
- ♦ Se spécialiser afin de pouvoir appliquer les bases scientifiques de la biomécanique humaine
- ♦ Procéder à une évaluation ergonomique correcte et adéquate des tâches et des

postes de travail

- ♦ Effectuer une évaluation et une amélioration ergonomique des tâches impliquant le maniement manuel de charges
- ♦ Effectuer l'évaluation ergonomique et l'amélioration des tâches présentant un risque associé de lésions musculo-squelettiques
- ♦ Mettre en place un système de gestion et d'intervention ergonomique
- ♦ Procéder à une évaluation correcte et adéquate des conditions organisationnelles du lieu de travail
- ♦ Procéder à une évaluation correcte et adéquate des conditions ergonomiques dépendant de l'environnement de travail

Module 8. Pathologie professionnelle

- ♦ Actualiser les connaissances de l'étudiant sur l'étiologie, la clinique, le diagnostic et le traitement des maladies respiratoires les plus répandues et leur relation avec l'activité professionnelle
- ♦ Actualiser les connaissances de l'étudiant sur l'étiologie, la clinique, le diagnostic et le traitement des maladies dermatologiques les plus répandues et leur relation avec l'activité professionnelle
- ♦ Actualiser les connaissances de l'étudiant sur l'étiologie, la clinique, le diagnostic et le traitement des maladies cardio-circulatoires les plus répandues et leur relation avec l'activité professionnelle
- ♦ Actualiser les connaissances de l'étudiant sur l'étiologie, la clinique, le diagnostic et le traitement des maladies otorhinolaryngologiques les plus répandues et leur relation avec l'activité professionnelle
- ♦ Actualiser les connaissances de l'étudiant sur l'étiologie, la clinique, le diagnostic et le traitement des maladies ophtalmologiques les plus répandues et leur relation avec l'activité professionnelle
- ♦ Actualiser les connaissances de l'étudiant sur l'étiologie, la clinique, le diagnostic et le traitement des maladies infectieuses les plus répandues et leur relation avec l'activité professionnelle
- ♦ Actualiser les connaissances de l'étudiant sur l'étiologie, la clinique, le diagnostic et le traitement des lésions et maladies traumatologiques les plus répandues et leur relation

avec l'activité professionnelle

- ♦ Actualiser les connaissances de l'étudiant dans les techniques de réhabilitation et de physiothérapie dans le traitement des blessures dans le domaine du travail

Module 9. Problèmes de santé associés aux nouvelles technologies

- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les pathologies liées à l'activité professionnelle dans l'industrie sidérurgique et métallurgique
- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les pathologies liées à l'activité professionnelle dans l'industrie mécanique
- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les pathologies liées à l'activité professionnelle dans l'industrie du plastique
- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les pathologies liées à l'activité professionnelle dans l'industrie du bois
- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les pathologies liées à l'activité dans le domaine sanitaire
- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les pathologies liées à l'activité professionnelle dans l'industrie chimique
- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les pathologies liées à la charge mentale, telles que le stress lié au travail, le **Mobbing**, le syndrome de **Burnout**, quel que soit l'environnement de travail dans lequel elles se produisent
- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les pathologies liées au syndrome des bâtiments malsains
- ♦ Rechercher, détecter et contrôler les problèmes de tératogénicité et d'infertilité liés à l'activité professionnelle

Module 10. Recherche en Médecine du Travail

- ♦ Actualiser les connaissances en épidémiologie et l'application dans le domaine professionnel
- ♦ Réaliser des études épidémiologiques de la plus haute qualité
- ♦ Promouvoir des études de recherche liées à la santé au travail d'un niveau suffisant pour être diffusées

03

Compétences

Après avoir passé les évaluations du Mastère Spécialisé en Médecine et Santé au Travail, le médecin aura acquis les compétences professionnelles nécessaires à une pratique de qualité et actualisée, basée sur les derniers faits scientifiques.



“

Grâce à ce programme vous serez capable de dominer les techniques de diagnostic et les procédures les plus courantes dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail”



Compétences générales

- Détecter, analyser et contrôler toutes les situations liées ou non au travail et qui peuvent influencer la santé, le bien-être physique, psychologique et social des travailleurs
- Disposer des outils nécessaires pour travailler dans le domaine de la santé au travail avec une qualité absolue de prévention et de soins

“

Devenez un professionnel de la santé en approfondissant vos connaissances dans ce domaine

»





Compétences spécifiques

- ♦ Détecter les situations à risque auxquelles un travailleur peut être confronté au cours de sa journée de travail
- ♦
- ♦ Mener des actions et des activités qui favorisent les bonnes habitudes dans le domaine de la santé au travail
- ♦ Réaliser des audits de prévention pour promouvoir la santé des travailleurs sur leur lieu de travail
- ♦ Mener des actions de prévention des risques professionnels, en fonction des risques éventuels détectés et en privilégiant les moyens face au COVID-19
- ♦ Détecter, évaluer et contrôler les éventuels risques professionnels
- ♦ Proposer des améliorations ergonomiques dans les postes qui peuvent impliquer un préjudice physique pour l'employé
- ♦ Diagnostiquer et traiter les éventuelles pathologies dérivées du travail
- ♦ Détecter et contrôler les éventuelles pathologies liées aux nouvelles technologies
- ♦ Poursuivre l'aspect de recherche, en tenant compte des nouvelles connaissances acquises grâce à cette formation

04

Direction de la formation

Le corps enseignant du programme comprend des experts de référence en Médecine et Santé au Travail, qui apportent l'expérience de leur profession au programme. De plus, d'autres experts au prestige reconnu participent à sa conception et à sa préparation, complétant ainsi le programme de manière interdisciplinaire.



“

Les plus grands professionnels du secteur se sont réunis pour vous offrir les connaissances les plus complètes dans ce domaine, afin que vous puissiez évoluer avec toutes les garanties de succès”

Direction



Dr Ditolvi Vera, Nilo Giancarlo

- ♦ Médecin du Travail, Expert en Toxicologie et technicien dans le domaine de l'Ergonomie au sein du Département de Prévention de PSA Zaragoza
- ♦ il exerce dans la surveillance sanitaire, l'épidémiologie du travail, l'appui technique en hygiène industrielle, la toxicologie, la psychosociologie et l'ergonomie dans différents services externes de prévention
- ♦ Diplômé en Médecine et en Chirurgie Générale
- ♦ Spécialiste en Médecine du Travail
- ♦ Master en Santé au Travail et Prévention des Risques Professionnels (Université Pompeu Fabra)
- ♦ Master en Évaluation des Dommages Corporels et Expertise Médicale (Université de Barcelone)
- ♦ Expert en Toxicologie Professionnelle (Université de Barcelone)



Dr Alonso Hernández, Javier

- ♦ Service Médical de Opel-PSA en Saragosse Médecin du Travail et Coordinateur du secteur Ergonomie dans cette usine
- ♦ Professeur en Licence en Physiothérapie et la Licence en Soins Infirmiers à l'Université San Jorge
- ♦ Directeur du Master de Recherche en Sciences de la Santé de cette université
- ♦ Diplôme en Médecine et Chirurgie de l'Université de Saragosse
- ♦ Docteur en Médecine et Chirurgie de l'Université de Saragosse
- ♦ Spécialiste en Médecine du Travail, Université de Barcelone)
- ♦ Spécialiste en Ergonomie et Psychosociologie Appliquée
- ♦ Membres de plusieurs groupes de recherche consolidés et appartient actuellement au Groupe de Recherche reconnu par le Gouvernement d'Aragon INDIVO (Recherche de Nouvelles Cibles dans l'Auto-immunité et la Surveillance Oncologique)
- ♦ Encadrement de trois Thèses de Doctorat
- ♦ Il a reçu le President's Council Honor Award pour son travail dans le domaine de l'Ergonomie

Professeurs

Dr Girao, Italo

- ♦ Médecin Spécialisé en Allergologie et Immunologie Clinique Hôpital Universitaire Araba Vitoria/Gasteiz
- ♦ Médecin Spécialisé en Médecine du Travail Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports
- ♦ Médecin Spécialisé en Allergologie Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports
- ♦ Études Universitaires de Médecine École Académique Professionnelle de Médecine, Université Nationale "San Luis Gonzaga" d'Ica - Pérou
- ♦ Homologation du diplôme de Médecin Chirurgien au diplôme universitaire espagnol officiel de Licence en Médecine Ministère de l'Éducation et des Sciences Espagne
- ♦ Diplôme en Gestion de la Santé Publique Université Nationale San Luis Gonzaga Pérou

. Jiménez Sánchez, Mónica

- ♦ Mutua Fremap Infirmière du travail
- ♦ Auditeur des Services de Prévention et Auditeur en Normes OSHAS
- ♦ Diplômé en Soins Infirmiers
- ♦ Infirmière spécialisée en Soins Infirmiers au Travail
- ♦ Master en Prévention des Risques Professionnels

- ♦ Expert en Soins Infirmiers Légaux et Médico-Légaux
- ♦ Technicien Supérieur en installations radiologiques

. Callejas González, Amelia

- ♦ Membre du groupe de travail sur les urgences sociales de Mutua Fremap
- ♦ Travailleuse Sociale à Mutua Fremap
- ♦ Diplômée en Travail Social
- ♦ Experte en Intervention Systémique et en Intervention dans les Toxicomanies

. Serna, María Carmen

- ♦ Quirón Prevention Infirmière du travail
- ♦ Infirmière spécialisée en Soins Infirmiers au Travail
- ♦ Soins Infirmiers (DUE) de l'Université des Sciences de la Santé de León
- ♦ Master en Santé au Travail avec des Spécialités en Sécurité, Hygiène, Ergonomie et Sciences Psychosociales de l'Université des Baléares
- ♦ Expert universitaire en gestion des services de soins infirmiers, UNED

. Escudero Tapia, Carolina

- ♦ Technicien en Prévention à l'usine PSA de Saragosse
- ♦ Diplôme d'Ingénieur Chimiste



- ♦ Technicien Supérieur en Prévention des Risques Professionnels
- ♦ Master en Prévention des Risques Professionnels
- ♦ Experte en Qualité, Environnement et Prévention

Dr Álvarez Zárate, José Manuel

- ♦ Technicien de Prévention des Risques Professionnels à l'Hôpital Universitaire Miguel Servet de Saragosse
- ♦ Auditeur des systèmes de prévention des risques professionnels et des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail
- ♦ Licence en Génie Électronique
- ♦ Licence en Ingénierie du Travail
- ♦ Docteur en Ingénierie de l'Université de Saragosse
- ♦ Responsable des systèmes de qualité et de production
- ♦ Il a travaillé comme Ingénieur Consultant pour REFA, MAPFRE et comme Directeur de l'Institut en Ergonomie INERMAP
- ♦ En tant que chercheur, il a participé à différents projets, tels que le système MOVE-Human ou le système Linze, et est actuellement membre du groupe ID Ergo à l'université de Zaragoza

. Abril Lope-Garnica, Marta

- ♦ Conseiller en Relations Professionnelles chez General Motors Espagne
- ♦ Conseiller en Relations Professionnelles pour le GROUPE PSA (Opel Espagne)
- ♦ Avocat dans le Droit du Travail - Lacasa Abogados, Palacios & Partners
- ♦ Diplômé en Droit
- ♦ Master en Union Européenne, Real Instituto de Estudios Europeos (RIEE), mention Cum Laude
- ♦ Diplôme en Gestion Financière, École de Commerce CAI - Barcelona School of Management (UPF)

05

Structure et contenu

La structure du programme a été conçue par une équipe de professionnels issus des meilleurs centres éducatifs et universités du monde, conscients de la pertinence de la formation actuelle, et engagés dans un enseignement de qualité utilisant les nouvelles technologies éducatives.





“

*Un programme d'enseignement très complet,
structuré en unités didactiques très développées,
orienté vers un apprentissage efficace et rapide"*

Module 1. Introduction à la Santé au Travail et Médecine du Travail

- 1.1. Histoire de la Médecine du Travail
- 1.2. Concept de santé, de santé au travail et de santé publique
- 1.3. Déterminants de la santé au travail
 - 1.3.1. Déterminants biologiques
 - 1.3.2. Déterminants dérivés du mode de vie
 - 1.3.3. Déterminants environnementaux
 - 1.3.4. Identification des déterminants de la santé
- 1.4. Causalité en Médecine du Travail
 - 1.4.1. Multicausalité
 - 1.4.2. Critères de BradfordHill
- 1.5. Étude des conditions de travail
 - 1.5.1. Risques liés à la sécurité
 - 1.5.2. Risques liés à l'hygiène industrielle
 - 1.5.3. Risques liés à l'ergonomie
 - 1.5.4. Risques liés à l'organisation du travail
 - 1.5.5. Protection de la santé au travail
- 1.6. Démographie et santé au travail
 - 1.6.1. Changements démographiques
 - 1.6.2. Aspects culturels de la démographie professionnelle
 - 1.6.3. Vieillesse de la population active
- 1.7. Organisation de la santé sur le lieu de travail
 - 1.8.1.
 - 1.8.2.
 - 1.8.3.
 - 1.8.4.
- 1.9. Organismes internationaux liés à la Santé au Travail
 - 1.9.1. OMS
 - 1.9.2. OIT
 - 1.9.3. Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail



Module 2. Aspects médico-légaux en Médecine du Travail

- 2.1. Concept et Gestion de l'Accident du Travail
 - 2.1.1. Importance de l'AT
 - 2.1.2. Définition de l'AT
 - 2.1.3. Prise en compte de l'AT
 - 2.1.4. Notification de l'AT
 - 2.1.5. Aspects économiques et financiers liés à l'AT
- 2.2. Concept de Maladie Professionnelle (MP) et de Maladie liée au Travail
 - 2.2.1. Concept de MP
 - 2.2.2. Notification de l'MP
 - 2.2.3. Enquête sur la MP
- 2.3. Liste des maladies professionnelles
 - 2.3.1. MP causées par des agents chimiques
 - 2.3.2. MP causées par des agents physiques
 - 2.3.3. MP causés par des agents biologiques
 - 2.3.4. MP causées par l'inhalation d'autres substances et agents
 - 2.3.5. MP de la peau
 - 2.3.6. MP causées par des agents cancérigènes
- 2.4. Enquêtes et rapports sur les maladies professionnelles
- 2.5. Droit du travail en Médecine du Travail
 - 2.5.1. Droit du Travail
 - 2.5.2. Contrat de travail
 - 2.5.3. Syndicats
 - 2.5.4. Représentation des travailleurs
 - 2.5.5. Convention collective
 - 2.5.6. Conflits collectifs

- 2.6. Responsabilité dans la prévention des risques professionnels
 - 2.6.1. Devoir de prévention
 - 2.6.2. Juridiction dans la prévention des risques professionnels
 - 2.6.3. Infractions contre la sécurité au travail
 - 2.6.4. Imprudence
- 2.7. Droit sanitaire dans la Médecine du Travail
 - 2.7.1. Système de Sécurité Sociale
 - 2.7.2. Structure du système de Sécurité Sociale
 - 2.7.3. Systèmes spéciaux
 - 2.7.4. Inscription, affiliation, autorisation ou non de reprise du travail
 - 2.7.5. Cotisation de Sécurité Sociale
 - 2.7.6. Prestation de Sécurité Sociale
- 2.8. Incapacité de travail
 - 2.8.1. Incapacité temporaire
 - 2.8.2. Incapacité permanente
 - 2.8.3. Examen de l'incapacité
- 2.9. Responsabilité sociale des entreprises
- 2.10. Gestion des mutuelles de la Santé au Travail
 - 2.10.1. Mutuelles pour AT et MP
 - 2.10.2. Gestion des contingences professionnelles
 - 2.10.3. Collaboration dans la gestion des contingences communes
 - 2.10.4. Prestation pour risque pendant la grossesse
 - 2.10.5. Prestation durant l'allaitement
 - 2.10.6. Autres prestations
- 2.11. Gestion des Mutuelles dans la Prévention des Risques Professionnels

Module 3. Promotion de la santé et éthique sur le lieu de travail

- 3.1. Éducation et promotion de la santé au travail
- 3.2. Entreprise saine
- 3.3. Programmes d'intervention Conception et planification des interventions
- 3.4. Vaccins sur le lieu de travail et dans la population
- 3.5. Alcool, tabac, drogues et jeux de hasard
- 3.6. Promotion d'habitudes saines : exercice, nutrition, éducation
- 3.7. Acte médical en Médecine du Travail
 - 3.7.1. Relation médecin-patient
 - 3.7.2. Éthique en Médecine du Travail
 - 3.7.3. Information en Médecine du Travail
 - 3.7.4. Documentation médicaux : consentement éclairé
 - 3.7.5. Responsabilité du professionnel de la santé
- 3.8. Confidentialité des données dans le domaine de la santé au travail

Module 4. Qualité de la Médecine du Travail

- 4.1. Qualité du service de prévention des risques professionnels
- 4.2. Gestion des processus
- 4.3. Qualité du service
- 4.4. Certification de qualité: ISO 9000, ISO 9001
- 4.5. Audits
- 4.6. Types d'audits
- 4.7. Méthodologie
- 4.8. Phases de l'audit
- 4.9. Information sanitaire

Module 5. Évaluation spécifique du travailleur dans son environnement de travail

- 5.1. Évaluation générale du travailleur
 - 5.1.1. Concept de travailleur sain
 - 5.1.2. Dommages corporelle sur le lieu de travail
 - 5.1.3. Séquelles
 - 5.1.4. Barème
 - 5.1.4.1. Barème des dommages permanents non invalidants
 - 5.1.4.2. Structure du barème
 - 5.1.4.3. Barème Européen
 - 5.1.5. Dommages non mesurables
- 5.2. Fiche de poste
- 5.3. Travailleur particulièrement sensible
- 5.4. Évaluation du handicap
- 5.5. Évaluation spécifique du travailleur I
 - 5.5.1. Surveillance de la santé individuelle
 - 5.5.2. Surveillance de la santé collective
 - 5.5.3. Surveillance de la santé collective
- 5.6. Évaluation spécifique du travailleur II
 - 5.6.1. Examens médicaux initiaux
 - 5.6.2. Examens médicaux périodiques
 - 5.6.3. Examens médicaux préliminaires
 - 5.6.4. Examens médicaux obligatoires
 - 5.6.5. Évaluation de l'aptitude au travail
 - 5.6.6. Degrés d'aptitude
- 5.7. Évaluation spécifique du travailleur III
 - 5.7.1. Surveillance de la santé: Secteur de l'hôtellerie
 - 5.7.2. Surveillance de la santé: Secteur sanitaire

- 5.7.3. Surveillance de la santé: Secteur agricole
- 5.8. Évaluation spécifique du travailleur IV
 - 5.8.1. Protocoles de surveillance spécifiques: manipulation de charges, postures forcées, mouvements répétitifs, neuropathies de pression, écrans d'affichage de données
 - 5.8.2. Protocoles de surveillance spécifiques : amiante, silicose et autres pneumoconioses, alvéolite allergique extrinsèque, asthme professionnel
 - 5.8.3. Protocoles de surveillance spécifiques : bruit, rayonnements ionisants, plomb, pesticides, dermatoses
- 5.9. Évaluation spécifique du travailleur V
 - 5.9.1. Protocoles de surveillance spécifiques : agents anesthésiques par inhalation, cytostatiques
 - 5.9.2. Protocoles de surveillance spécifiques: adénocarcinome, chlorure de vinyle monomère, oxyde d'éthylène
 - 5.9.3. Protocoles de surveillance spécifiques : agents biologiques, le Covid 19
- 5.10. Rapport sur la médecine du travail

Module 6. Les risques liés à l'activité professionnelle: réglementation, facteurs impliqués, détection et contrôle

- 6.1. Risque d'incendie et d'explosion
 - 6.1.1. Incendie et causes
 - 6.1.2. Analyse des facteurs
 - 6.1.3. Produits générés
 - 6.1.4. Systèmes de détection
 - 6.1.5. Contrôle et extinction
 - 6.1.6. Évacuation et protection
- 6.2. Risque électrique
 - 6.2.1. Paramètres électriques
 - 6.2.2. Causes des accidents électriques
 - 6.2.3. Facteurs de risque
 - 6.2.4. Effets biologiques
 - 6.2.5. Sécurité contre les risques électriques
 - 6.2.6. Protection

- 6.3. Risque mécanique
 - 6.3.1. Outils et machines
 - 6.3.2. Risques dus aux outils et aux machines
 - 6.3.3. Sécurité dans l'utilisation des outils et des machines
 - 6.3.4. Protection
 - 6.3.5. Opérations de soudage
- 6.4. Risques liés au bruit et aux vibrations
 - 6.4.1. Critères d'évaluation du bruit
 - 6.4.2. Évaluation des risques liés au bruit
 - 6.4.3. Mesures de prévention du bruit
 - 6.4.4. Protection contre le bruit
 - 6.4.5. Critères d'évaluation des vibrations
 - 6.4.6. Évaluation des risques liés aux vibrations
 - 6.4.7. Mesures de prévention des vibrations
- 6.5. Risques liés à l'environnement thermique
 - 6.5.1. Environnement thermique
 - 6.5.2. Évaluation de la température
 - 6.5.3. Mesures préventives
- 6.6. Éclairage
 - 6.6.1. Évaluation
 - 6.6.2. Mesures de contrôle
- 6.7. Risques liés aux radiations
 - 6.7.1. Classification des radiations
 - 6.7.2. Quantités de mesure
 - 6.7.3. Mesure de la radiation
 - 6.7.4. Effets biologiques
 - 6.7.5. Protection contre les radiations

- 6.8. Risques chimiques
 - 6.8.1. Contaminants chimiques
 - 6.8.2. Causes de l'empoisonnement industriel
 - 6.8.3. Limites d'exposition
 - 6.8.4. Échantillonnage environnemental
 - 6.8.5. Protection
- 6.9. Risques biologiques
 - 6.9.1. Classification des agents biologiques
 - 6.9.2. Effets des agents biologiques
 - 6.9.3. Évaluation des risques
 - 6.9.4. Prévention et contrôle
- 6.10. Déchets industriels
 - 6.10.1. Déchets industriels et déchets dangereux
 - 6.10.2. Gestion des déchets
 - 6.10.3. Processus de traitement
 - 6.10.4. Législation
- 6.11. Risques émergents

Module 7. Ergonomie et psychologie

- 7.1. Introduction à l'ergonomie
- 7.2. Concepts de base de la physiologie du travail
- 7.3. Charge physique
- 7.4. Concepts de base en biomécanique
- 7.5. Analyse ergonomique des conditions de travail
- 7.6. Analyse ergonomique des tâches liées à la manipulation de charges
- 7.7. Lésions musculo-squelettiques liées au travail
- 7.8. Méthodologie d'intervention pour la gestion des lésions musculo-squelettiques liées au travail
- 7.9. Conception ergonomique du système de travail
- 7.10. Gestion de l'ergonomie
- 7.11. Psychosociologie appliquée à la santé au travail
- 7.12. Ergonomie des facteurs environnementaux

Module 8. Pathologie professionnelle

- 8.1. Maladies du système respiratoire I
 - 8.1.1. Étiologie , étiopathogénie et classification
 - 8.1.2. Diagnostic des maladies respiratoires
- 8.2. Maladies du système respiratoires II
 - 8.2.1. Pneumoconioses, pneumonites, maladies causées par des fumées, des gaz, des aérosols
 - 8.2.2. Asthme professionnel, BPCO, Tumeurs
- 8.3. Dermatologie professionnelle : dermatite professionnelle, cancer de la peau
- 8.4. Pathologie cardiaque dans le milieu professionnelle
- 8.5. ORL au travail
- 8.6. Ophtalmologie au travail
- 8.7. Infections : TBC, VIH, hépatite virale
- 8.8. Traumatologie professionnelle I : évaluation du patient en traumatologie
- 8.9. Traumatologie professionnelle II : pathologies fréquentes du membre supérieur
- 8.10. Traumatologie professionnelle III : pathologies courantes du membre inférieur
- 8.11. Traumatologie professionnelle IV : pathologies les plus fréquentes du rachis
- 8.12. Physiothérapie et réhabilitation professionnelle

Module 9. Problèmes de santé associés aux nouvelles technologies

- 9.1. Sidérurgie, métallurgie
- 9.2. Industrie mécanique
- 9.3. Industrie du plastique
- 9.4. Industrie du bois
- 9.5. Exploitation minière
- 9.6. Industrie du verre
- 9.7. Industrie chimique
- 9.8. Pathologies associés aux nouvelles technologies
- 9.9. Travail avec écran de données
- 9.10. Stress au travail, syndrome du *Burnout et Mobbing*
- 9.11. Syndrome des bâtiments malsains

- 9.12. Tératogenèse et infertilité

Module 10. Recherche en Médecine du Travail

- 10.1. Épidémiologie
- 10.2. Méthode scientifique
- 10.3. Variables, estimation du risque et causalité
- 10.4. Études épidémiologiques
- 10.5. Recherche en Médecine du Travail
- 10.6.
- 10.7. Types d'études
- 10.8. Programmes de recherche



Une expérience unique, clé et décisive pour stimuler votre développement personnel »

06

Méthodologie

Ce programme propose une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique : **le Relearning**.

Ce système d'enseignement s'utilise, notamment, dans les Écoles de Médecine les plus prestigieuses du monde. De plus, il a été considéré comme l'une des méthodologies les plus efficaces par des magazines scientifiques de renom comme par exemple le *New England Journal of Medicine*.



“

Découvrez le Relearning, un système qui laisse de côté l'apprentissage linéaire conventionnel au profit des systèmes d'enseignement cycliques : une façon d'apprendre qui a prouvé son énorme efficacité, notamment dans les matières qui requièrent la mémorisation”

À TECH, nous utilisons la Méthode des Cas

Dans une situation concrète : que feriez-vous? Tout au long du programme, vous serez confronté à de multiples cas cliniques simulés, basés sur des patients réels, dans lesquels vous devrez enquêter, établir des hypothèses et finalement résoudre la situation. Il existe de nombreux faits scientifiques prouvant l'efficacité de cette méthode. Les spécialistes apprennent mieux, plus rapidement et plus durablement dans le temps.

À TECH, vous ferez l'expérience d'une méthode d'apprentissage qui révolutionne les fondements des universités traditionnelles du monde entier.



Selon le Dr Gérvas, le cas clinique est la présentation commentée d'un patient, ou d'un groupe de patients, qui devient un "cas", un exemple ou un modèle illustrant une composante clinique particulière, soit en raison de son pouvoir pédagogique, soit en raison de sa singularité ou de sa rareté. Il est essentiel que le cas soit ancré dans la vie professionnelle actuelle, en essayant de recréer les conditions réelles de la pratique professionnelle du médecin.

“

Saviez-vous que cette méthode a été développée en 1912 à Harvard pour les étudiants en Droit ? La méthode des cas consiste à présenter aux apprenants des situations réelles complexes pour qu'ils s'entraînent à prendre des décisions et pour qu'ils soient capables de justifier la manière de les résoudre. Elle a été établie comme méthode d'enseignement standard à Harvard en 1924”

L'efficacité de la méthode est justifiée par quatre éléments clés :

1. Les étudiants qui suivent cette méthode parviennent non seulement à assimiler les concepts, mais aussi à développer leur capacité mentale, grâce à des exercices d'évaluation de situations réelles et d'application des connaissances.
2. L'apprentissage est solidement traduit en compétences pratiques, ce qui permet à l'étudiant de mieux s'intégrer dans le monde réel.
3. Grâce à l'utilisation de situations issues de la réalité, les étudiants obtiennent une assimilation plus simple et plus efficace des idées et des concepts.
4. Le sentiment d'efficacité de l'effort fourni devient un stimulus très important pour l'étudiant, qui se traduit par un plus grand intérêt pour l'apprentissage et une augmentation du temps consacré à travailler les cours.



Relearning Methodology

TECH renforce l'utilisation de la méthode des cas de Harvard avec la meilleure méthodologie d'enseignement 100% en ligne du moment : le Relearning.

Notre Université est la première au monde à combiner l'étude de cas cliniques avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition et combinant un minimum de 8 éléments différents dans chaque cours. Ceci représente une véritable révolution par rapport à une simple étude et analyse de cas.

Le professionnel apprendra à travers des cas réels et la résolution de situations complexes dans des environnements d'apprentissage simulés. Ces simulations sont développées à l'aide de logiciels de pointe qui facilitent l'apprentissage immersif.



Selon les indicateurs de qualité de la meilleure université en ligne du monde hispanophone (Columbia University). La méthode Relearning, à la pointe de la pédagogie mondiale, a réussi à améliorer le niveau de satisfaction globale des professionnels finalisant leurs études.

Grâce à cette méthodologie, nous avons préparé plus de 250.000 médecins avec un succès sans précédent dans toutes les spécialités cliniques, quelle que soit la charge chirurgicale. Notre méthodologie d'enseignement est développée dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre plus facilement et de manière plus productive tout en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions : une équation directe vers le succès.

Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire mais il se déroule en spirale (nous apprenons, désapprenons, oublions et réapprenons). Par conséquent, ils combinent chacun de ces éléments de manière concentrique.

Selon les normes internationales les plus élevées, la note globale de notre système d'apprentissage est de 8,01.



Dans ce programme, vous aurez accès aux meilleurs supports pédagogiques conçus spécialement pour vous :



Supports d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour la formation afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel ce qui créera notre façon de travailler 100% en ligne. Les cours et les formats de cours sont conçus en utilisant les dernières techniques afin de mettre à votre disposition des supports académiques d'une qualité optimale.



Techniques et procédures chirurgicales disponibles en vidéo

TECH rapproche les étudiants des dernières techniques, des dernières avancées pédagogiques et de l'avant-garde des techniques médicales actuelles. Tout cela, à la première personne, expliqué et détaillé rigoureusement pour atteindre une compréhension complète et une assimilation optimale. Et surtout, vous pouvez les visionner autant de fois que vous le souhaitez.



Résumés interactifs

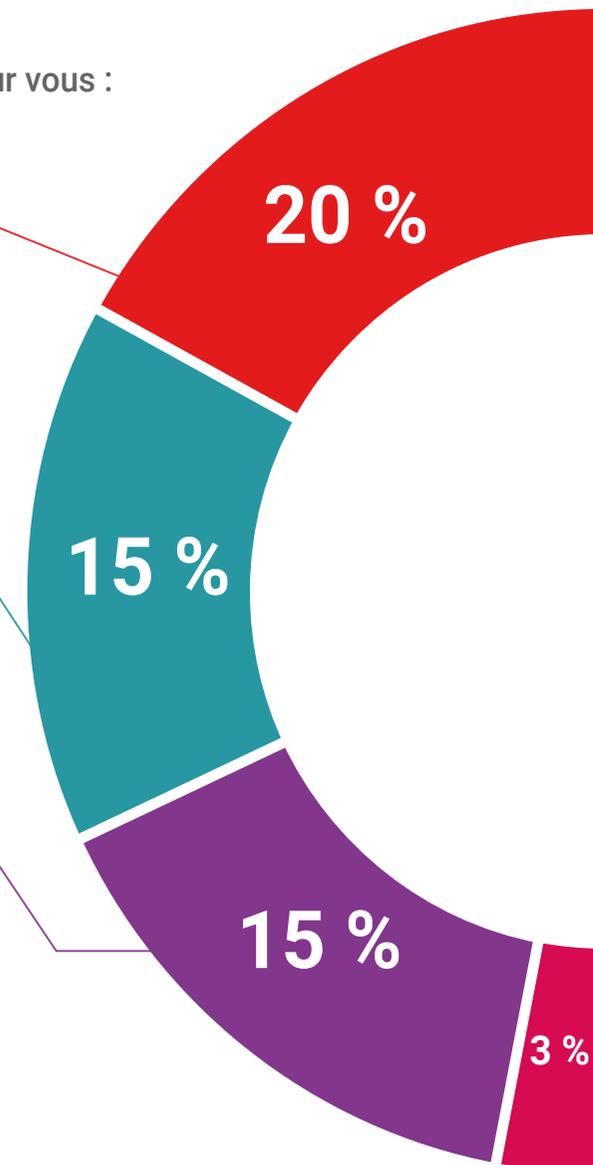
Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias comprenant des fichiers audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.

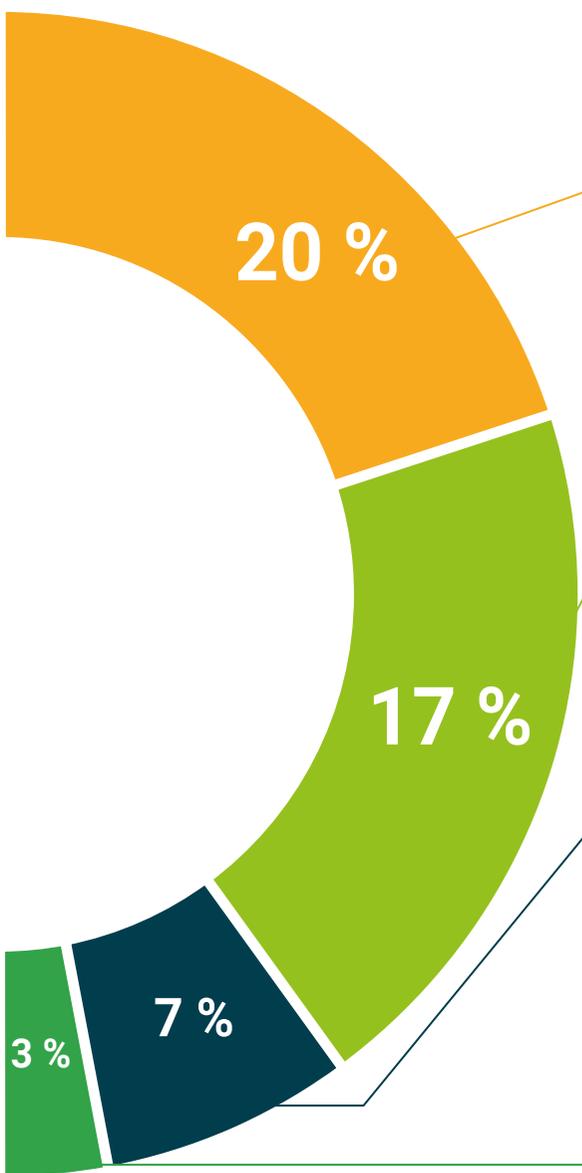
Ce système unique de formation à la présentation de contenus multimédias a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story"



Lectures complémentaires

Articles récents, documents de consensus, guides internationaux. Dans notre bibliothèque virtuelle TECH, vous aurez accès à tout ce dont vous avez besoin pour compléter votre formation.





Études de cas dirigées par des experts

Un apprentissage efficace doit nécessairement être contextuel. Pour cette raison, TECH présente le développement de cas réels dans lesquels l'expert guidera l'étudiant à travers le développement de la prise en charge et la résolution de différentes situations : une manière claire et directe d'atteindre le plus haut degré de compréhension.



Testing & Retesting

Nous évaluons et réévaluons périodiquement vos connaissances tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation : vous pouvez ainsi constater vos avancées et savoir si vous avez atteint vos objectifs.



Cours magistraux

Il existe de nombreux faits scientifiques prouvant l'utilité de l'observation par un tiers expert. La méthode "Learning from an Expert" permet au professionnel de renforcer ses connaissances ainsi que sa mémoire, puis lui permet d'avoir davantage confiance en lui concernant la prise de décisions difficiles.



Guides d'action rapide

À TECH, nous vous proposons les contenus les plus pertinents du cours sous forme de feuilles de travail ou de guides d'action rapide. Un moyen synthétique, pratique et efficace pour vous permettre de progresser dans votre apprentissage.



07 Diplôme

Le Mastère Spécialisé en Médecine et Médecine et Santé au Travail garantit outre la formation la plus rigoureuse et actualisée, l'accès à un diplôme de Mastère Spécialisé délivré par TECH Université Technologique.



“

*Complétez ce programme avec succès
et recevez votre diplôme sans avoir à
vous soucier des déplacements ou des
contraintes administratives”*

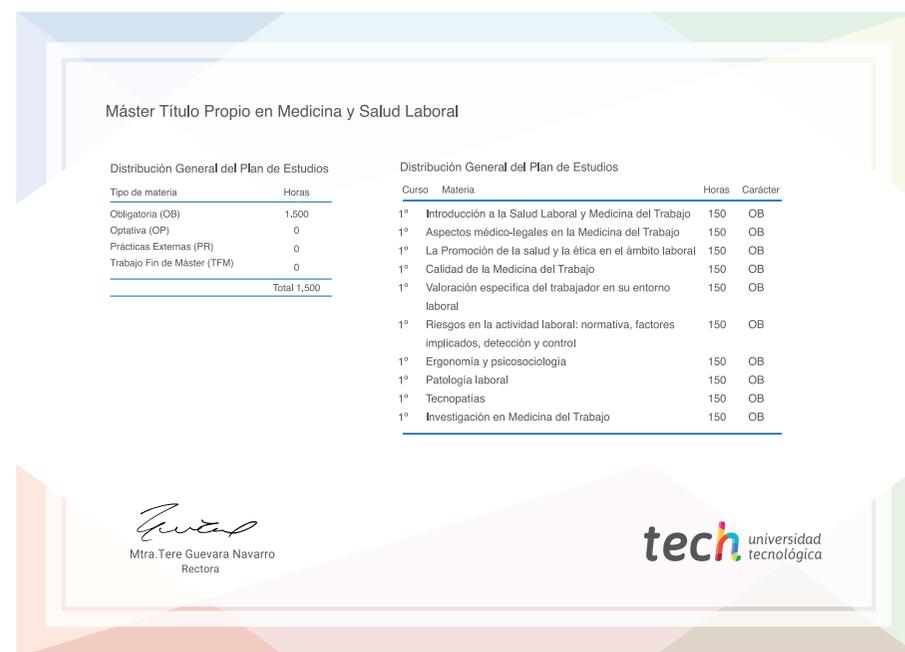
Ce **Mastère Spécialisé en Médecine et Santé au Travail** contient le programme le scientifique plus complet et le plus innovant du marché.

Après la réussite de l'évaluation, l'étudiant recevra par courrier * avec accusé de réception son correspondant diplôme de **Mastère Spécialisé** délivré par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** exprimera la qualification obtenue dans le cadre du Mastère Spécialisé, et répondra aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les comités évaluation de la carrière professionnelle

Diplôme : **Mastère Spécialisé en Médecine et Santé au Travail**

N° d'heures officielles : **1.500 h.**



* L'Apostille de la Haye Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.



Mastère Spécialisé Médecine et Santé au Travail

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 12 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Mastère Spécialisé

Médecine et Santé au Travail

